

Carte blanche

Fabrice Collignon, Pierre de Wit, David Leloup, Pierre Ozer, Dominique Perrin, Sonia Veckmans et Martin Willems
Collectif « Avion rouge »

Le miracle de l'agneau néo-zélandais

C'est, les fêtes de Pâques sont à nos portes, avec leurs congés ou leurs vacances. Mais aussi et surtout avec les œufs de Pâques que les cloches de Pâques venues directement de Rome larguent dans nos jardins. Puis, au moment de passer à table, nous dégusterons l'agneau pascal... de Nouvelle-Zélande. Et ce, que nous soyons à Bruxelles, Paris, Rome ou Berlin.

Partout en Europe, cet agneau est actuellement proposé à des centaines de millions de consommateurs à un prix ridiculement bas, très largement inférieur à celui de l'agneau local (entendez par « local », toute provenance européenne), atteignant un record de 5,30 • le kg dans les hypermarchés français. Et c'est là qu'intervient le miracle de Pâques, car on peut se demander comment il est possible qu'une telle « viande de qualité » provenant d'un lieu d'origine si lointain (18 700 km à vol d'oiseau), dont les services d'informations aux consommateurs contactés sont incapables de dire ou de vérifier si ce produit est venu par avion ou par bateau, se retrouve dans nos rayons européens à si bas prix.

On entend souvent que le prix (très) bon marché des denrées pé-

rissables importées d'outre-mer est en grande partie dû aux salaires de misère pratiqués dans les pays d'origine. Cela est certainement vrai, en effet, pour le Pérou, l'Égypte, l'Indonésie, le Kenya, le Sénégal ou l'Éthiopie, d'où nous importons respectivement asperges, fraises, crustacés, roses, tomates ou haricots, le plus souvent par avion, et où la pauvreté est généralisée puisque les pays cités ont au minimum un tiers de leur population vivant avec moins de deux dollars par jour. Pour certains analystes et professionnels, donc, ces importations massives qui se généralisent constituent un réel levier de développement pour ces pays du Sud. Admettons.

Pour certains, ces importations massives qui se généralisent constituent un levier de développement pour le Sud

Mais qu'en est-il alors de l'agneau néo-zélandais ? En effet, la Nouvelle-Zélande, classée dans le top 20 mondial des pays présentant le meilleur « indice de développement humain », bien installée entre l'Espagne et l'Allemagne, est loin de faire partie des pays en développement. Comment donc arrive-t-elle à exporter

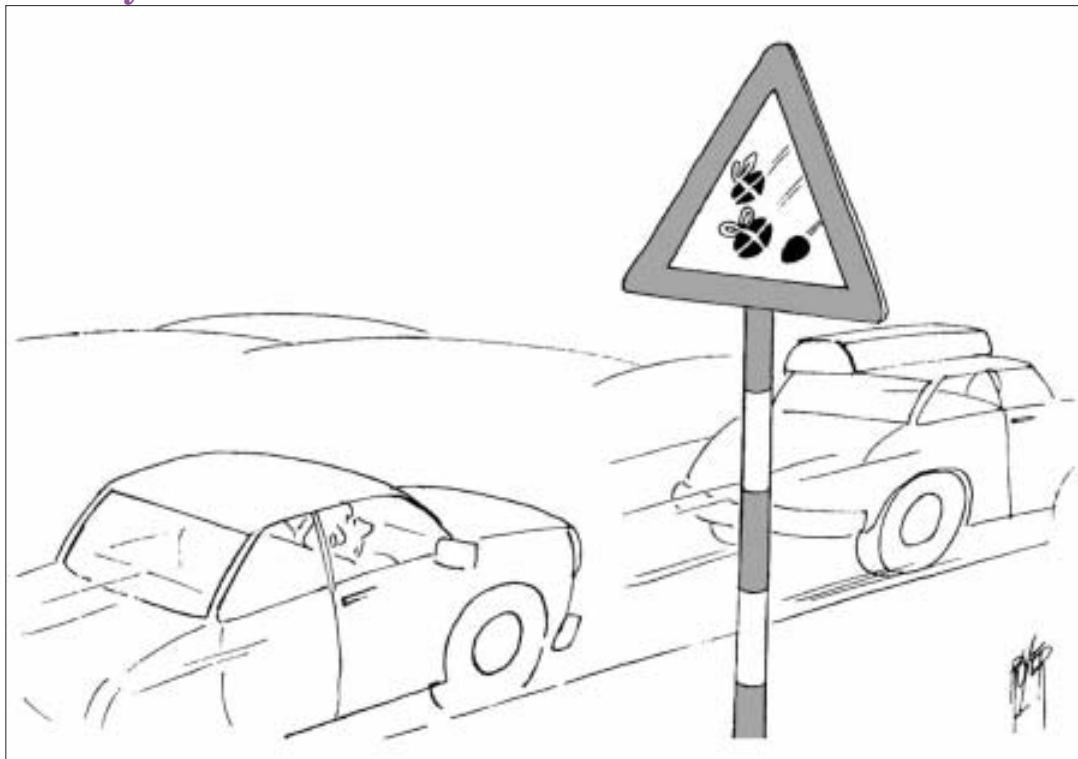
ces animaux à un prix si bas, en l'absence de main-d'œuvre bon marché, et en y incluant les coûts de transport sur une distance qui est de l'ordre d'un demi-tour du monde ?

La question est ouverte ! Et pour nous, citoyens soucieux de ce qui tombe dans notre assiette, nous nous en remettons au miracle et, surtout, nous nous demandons si tout ceci est durable.

En effet, tout déplacement de marchandise a un coût non négligeable, aussi bien financier qu'environnemental. Bien sûr, un peu plus de cinq litres de pétrole destinés au transport aérien⁴ ne pè-

sent pas très lourd dans la balance lorsque l'on sait que le kérosène coûte bien moins qu'un litre d'eau de Spa. Bien sûr, le coût du transport maritime est encore bien moins élevé (de l'ordre de 30 fois moins cher que le transport aérien). Mais il reste énorme par rapport au transport d'un agneau élevé localement.

Le Royer



Tout déplacement de marchandise a un coût non négligeable, aussi bien financier qu'environnemental

Au moment où le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) se réunit une semaine à Bruxelles pour évaluer quelles seront les répercussions du réchauffement climatique sur nos sociétés, et que nous savons d'emblée que les pays les plus vulnérables seront les plus démunis, car incapables de s'adapter à ces modifications climatiques profondes, on peut se poser des questions.

Des questions... Nous sommes bien conscients que ces quelques paragraphes en posent, sans vraiment apporter de réponses. Mais n'est-ce pas toujours le cas lorsqu'un miracle se produit ? ■

Avionrouge.blogspot.com

Carte blanche



Bernard Adam

Directeur du Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP)

Iran : comment arrêter la prolifération nucléaire ?

Un Iran possédant l'arme nucléaire pourrait être une nouvelle menace pour la sécurité internationale. Mais comment l'empêcher de la détenir ? Comme l'a indiqué le 3 mars dernier, le vice-président américain Dick Cheney, « toutes les options sont encore possibles ». Implicitement, cela signifie que le scénario d'une attaque militaire serait envisageable par les Américains, éventuellement aidés par les Israéliens. Ce serait alors une action unilatérale, sans l'accord du Conseil de sécurité, puisque la Russie et la Chine y mettraient leur veto.

Une invasion terrestre est impensable après le borbier irakien. En revanche, des frappes aériennes ciblées sur les sites concernés par le programme nucléaire font partie des scénarios envisagés par les Américains. Outre cinq ou six sites identifiés comme principaux, ce sont également des dizaines, sinon des centaines d'autres lieux qui sont impliqués dans ce programme, dont certains sont enterrés, à l'abri de frappes aériennes. De plus, les services de renseignement américains n'ont pas pu les

situer. Une telle opération serait dès lors peu efficace pour démanteler le programme iranien.

Les conséquences d'une telle action militaire risquent de créer l'effet inverse de celui escompté. D'abord, comme les sites identifiés du programme nucléaire iranien sont situés dans ou en bordure de villes, les victimes civiles seraient nombreuses. Cela découragerait alors les motivations de ceux qui, en Iran, poussent au développement du nucléaire militaire, et cela conviendrait de s'y rallier ceux qui actuellement n'y sont pas favorables, dans un réflexe de cohésion nationale face à l'ennemi extérieur. Comme l'estime Frank Barnaby, ancien directeur du SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute), l'hypothèse d'une reconstruction accélérée des sites détruits est plausible et le résultat serait que l'Iran pourrait se doter de la bombe atomique en quelques mois, plutôt qu'en quelques années. Le scénario de frappes aériennes est le meilleur moyen pour accélérer la détention de l'arme nucléaire par les Iraniens.

Mohamed El Baradei, le directeur de l'AIEA, ne cesse de répéter que dans cette crise, la solution ne peut qu'être diplomatique et en aucun cas militaire. Face au manque de bonne volonté iranienne, certains perdent patience. Les Européens du « groupe des 3 » (France, Royaume-Uni et Allemagne) tentent une médiation depuis 2003 mais sans succès apparent. Pour Hans Blix, ancien directeur de l'AIEA, la méthode de négociation devrait être modifiée. Il estime qu'en n'offrant aucune garantie de sécurité aux Iraniens (que les Américains leur refusent), ceux-ci se sentent humiliés et en danger. Donc, ils continueront à assurer eux-mêmes leur sécurité en poursuivant leur programme nucléaire.

Après les sanctions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies dans les résolutions 1737 du 23 décembre 2006 et 1747 du 24 mars 2007, serait-il possible d'aboutir à une issue négociée ? Il faut l'espérer, mais ce n'est pas en brandissant constamment des menaces que l'on pourrait réintégrer l'Iran dans la Communauté

internationale.

Les clés de la solution se trouvent essentiellement à Téhéran et à Washington. Dans les deux capitales, les conceptions politiques en matière de sécurité sont quasi identiques. Des deux côtés, on privilégie les moyens militaires et unilatéraux, en dehors du droit international. Il n'est pas étonnant d'ailleurs de constater que dans toutes les discussions récentes dans le domaine de la maîtrise des armements, les États-Unis et l'Iran ont défendu de concert avec une peti-

Le rôle de l'Europe : convaincre les Iraniens d'adopter une attitude de coopération avec les inspecteurs de l'AIEA

te minorité d'une dizaine d'autres pays, la même ligne en refusant tout progrès et toute avancée dans la réduction des armements.

La solution serait donc un dialogue direct entre l'Iran et les États-Unis, ces derniers étant les seuls à pouvoir accorder à Téhéran les « garanties de sécurité » qu'ils demandent depuis de nombreuses années. Cela nécessiterait que les

États-Unis découpent leurs objectifs. D'une part, en aboutissant à un accord de sécurité incluant l'abandon du programme nucléaire militaire par l'Iran, contre une garantie de sécurité accordée par les États-Unis. D'autre part, en abandonnant l'idée erronée qu'on peut changer un régime par la force. C'est au contraire par des moyens d'influence pacifiques que l'on permettra de renforcer, en Iran, le camp des progressistes. Mais cela prendra du temps. Et il n'est pas certain que le président Bush aura la capacité de changer sa position, d'autant plus qu'en face, le président Ahmadinejad fait tout pour maintenir un climat de tension. Aucun des deux présidents ne veut perdre la face et chacun campe sur ses positions. Il faudra peut-être attendre les prochaines échéances présidentielles (janvier 2008 aux États-Unis et août 2009 en Iran) pour sortir de l'impasse.

En attendant, le rôle de l'Union européenne reste important puisque la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne peuvent continuer à jouer la carte de la médiation en-

tre les deux parties. C'est-à-dire freiner les desseins militaires des Américains, et convaincre les Iraniens d'adopter une attitude de coopération avec les inspecteurs de l'AIEA. Mais pour renforcer l'attrait d'un accord négocié, l'Union européenne devrait proposer davantage à l'Iran, en relançant par exemple les discussions en vue d'accords de coopération économique. En pleine crise économique, les Iraniens ont un besoin crucial de relance de la production nationale, impossible à atteindre sans une aide extérieure. Une offre européenne serait donc la bienvenue et aurait l'avantage de créer un nouveau climat de confiance avec les partenaires extérieurs de l'Iran, ce qui empêcherait les conservateurs radicaux iraniens d'utiliser l'argument de la menace extérieure. Cela renforcerait au contraire le camp des réformateurs, actuellement dans l'opposition, qui appellent depuis toujours à une plus grande clairovoyance des pays occidentaux dans leur politique à l'égard de Téhéran. ■

► P. 2 & 3 TEMPS FORT

LE SOIR

SA ROSSEL ET C^e
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Président
et éditeur responsable
Patrick Hurbain
Administrateur délégué
Bernard Marchant

Administration générale
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.55

JOURNAL LE SOIR
Directeur général
Daniel Van Wylick
Rédactrice en chef
Béatrice Delvaux
Secrétaire général
Benoît Senden
Rédacteur en chef adjoint
Luc Delfosse
Chefs des éditions
Eric Doffet
Thierry Fiorilli
Olivier Mouton
Responsable du Soir en ligne
Philippe Laloux

Rédaction centrale
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.54.32
Téléfax : 02-225.59.14
ou 02-225.59.10

Courrier des lecteurs
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Téléfax : 02-225.51.31
E-mail : forum@lesoir.be

Agenda du MAD
Téléfax : 02-225.59.14
E-mail :
agenda.mad@lesoir.be

Le Soir en ligne (internet)
http://www.lesoir.com
Tél. : 02-225.53.12
E-mail : internet@lesoir.be

Rédaction de Paris
Avenue F. Faure, 133
F-75015 Paris
Tél. : +33-1-40.60.72.41
Téléfax : +33-1-40.60.72.45

Photothèque
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Uniquement sur
rendez-vous, du lundi
au vendredi de 8 h 30
à 15 h 30
Tél. : 02-225.52.39
Téléfax : 02-225.59.20
E-mail :
phototheque@lesoir.be

PUBLICITÉ
VIA ROSSEL
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
CCP de Rosset et C^e
000-0005675-49

Annonces téléphonées
Tél. : 02-225.55.00
Téléfax : 02-225.59.06
E-mail :
annonces.tel@lesoir.be

Annonces - Publicité
Tél. : 02-225.55.55
Téléfax : 02-225.59.08
ou 02-225.59.00

ABONNEMENTS
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.53.10
Téléfax : 02-225.59.01
E-mail :
abonnements@lesoir.be

Chèques-échange
3 mois (75 chèques)
EUR 72,00

Abonnements
3 mois EUR 65,00
6 mois EUR 126,00
12 mois EUR 230,00
Compte ING
n° 310-0496377-17

ŒUVRES DU SOIR
ASBL
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.21
Téléfax : 02-225.50.25
E-mail : oeuvres@lesoir.be

Dons aux Œuvres du Soir
ASBL
Compte ING
n° 310-1041172-60
(Exonération fiscale à partir
de 30 euros par an.)

VENTES
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.52.84
Téléfax : 02-225.52.14
E-mail : ventes@lesoir.be

Distributeurs automatiques
EUR 1,00

Prix de vente à l'étranger
Allemagne EUR 2,00
Chypre CYP 1,60
Croatie HRK 25,00
Espagne EUR 1,90
France EUR 1,90
G.-d. de Luxemb. EUR 1,10
Grande-Bretagne GBP 1,30
Grèce EUR 1,90

Italie EUR 1,90
Irlande EUR 3,40
Maroc MAD 25,00
Républ. tchèque CZK 70,00
Suisse CHF 4,00
Tunisie TND 3.500,00
Turquie YTL 5,00
N° commission paritaire
France 0708 U 83380

MARKETING
ET COMMUNICATION
Rue Royale, 120
1000 Bruxelles
Tél. : 02-225.55.47
Téléfax : 02-225.59.19